



Conseil d'établissement – École du Tournant

Procès-verbal de la 3e séance de 2022-2023 tenue le 24 janvier 2022 tenue en virtuel

SONT PRÉSENTS :

Parents	Josée Campion Isabelle Dion Richard Lyonnais
Direction	Chantal Ibrahim
Enseignants	Isabelle Laberge Karine Lapré
Professionnel	Véronique Patenaude

SONT ABSENTS :

Parent	Lucie Pilon
--------	-------------

1. PRÉAMBULE

1.1 ACCUEIL DES MEMBRES

La direction et Monsieur Lyonnais souhaite la bienvenue à tous.

1.2 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h30

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition dûment faite par Monsieur Lyonnais l'ordre du jour est adopté avec l'ajout d'un point au varia (critères d'inscription).

RÉSOLUTION 2022-01-24.1

À L'UNANIMITÉ

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 NOVEMBRE 2021

Tous les membres présents confirment avoir lu le procès-verbal. Le procès-verbal est approuvé après une petite coquille au point 5 (ajout du signe de \$).

RÉSOLUTION 2022-01-24.2

À L'UNANIMITÉ

3. SUIVIS DE LA SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2021

- Activités parascolaires bloc 2

L'école est en attente des consignes de la santé publique pour la reprise des activités parascolaires.

Seulement trois élèves se sont inscrits au bloc 2, malgré la publicité et les tournées de classe.

4. BUDGET 21-22

4.1 BUDGET RÉVISÉ

La direction présente les budgets de fonctionnement et d'investissement de l'école du Tournant. Le budget de l'école est bien géré, tout va très bien. Les mesures dédiées (annexes) sont détaillées dans le document présenté.



École Du Tournant, 65 Montée Saint-Régis, St-Constant, Québec

Ce budget est approuvé par monsieur Lyonnais.

RÉSOLUTION 2022-01-24.3

À L'UNANIMITÉ

5. GRILLE-MATIÈRE 22-23

La direction explique la grille-matière en précisant que la règle ministérielle promotion par matière sera dorénavant appliquée à toutes les matières et ce, à partir de la 3^e secondaire.

La grille-matière est approuvée par madame Dion, madame Lapré et monsieur Lyonnais

RÉSOLUTION 2022-01-24.4

À L'UNANIMITÉ

6. INFORMATIONS

6.1 PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M. Lyonnais nomme qu'il continuera d'envoyer un résumé des rencontres du comité de parents à tous les membres par courriel.

6.2 REPRÉSENTANT (E) DU COMITÉ DE PARENTS

Les procès-verbaux peuvent être consultés sur le site de la CSS.

6.3 REPRÉSENTANT (E) DU PERSONNEL ENSEIGNANT

L'enseignement à distance a été un défi. Les enseignants sont heureux d'être de retour en présentiel. Plusieurs nouveaux élèves ont été accueillis en janvier mais la situation sanitaire étant ce qu'elle est les nouveaux ont commencé leurs cours à distance le 10 janvier dernier.

6.4 REPRÉSENTANT (E) DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

La conseillère d'orientation va gérer plusieurs dossiers importants en février soit les choix de cours pour 22-23 ainsi que les demandes au DEP et au cégep.

Suivi d'élèves se poursuivent en psychoéducation et psychologie pour les élèves référés.

6.5 MOT DE LA DIRECTION

15 nouveaux élèves ont été admis au mois de janvier 2022.

Depuis le retour des Fêtes, entre 10 à 15 élèves sont isolés par jour pour des raisons reliées à la covid (cas positif ou contact domiciliaire)

7. VARIA

Critère d'admission 22-23 : Madame Laberge questionne le libellé sur la notion de raccrocheur. Mme Ibrahim explique que sur l'acte d'établissement aussi, le mot "raccrocheur" y est inscrit.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 19h34